



Philippe HAMMAN et Christine BLANC

## Sociologie du développement durable urbain

Projets et stratégies  
métropolitaines françaises



Philippe HAMMAN et Christine BLANC

## Sociologie du développement durable urbain

Projets et stratégies  
métropolitaines françaises

## Introduction générale

Réchauffement climatique, pics d'ozone, récent « Grenelle de l'environnement », commerce équitable, économie sociale et solidaire, mobilité partagée, mixité sociale, etc., l'actualité ne manque pas de mobiliser le répertoire du « développement durable » (DD). Cette notion « à succès » s'est d'abord construite sur la scène internationale, à partir d'institutions telles que les Nations Unies (Zaccai, 2002). Le *Que sais-je ?* que Sylvie Brunel consacre au DD porte la trace de cette genèse, fournissant surtout une lecture des défis planétaires – ce que l'auteur appelle les « 3M » : les « menaces qui pèsent sur la planète », les « misères de l'humanité » et les « manques de la gouvernance mondiale » (Brunel, 2004, p. 6-7). C'est aussi de là que s'est diffusée la définition désormais classique, tirée du rapport dit « Brundtland » de 1987<sup>1</sup>, qui énonce que le DD consiste à « s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures ». La problématique du DD ne saurait pourtant être uniquement identifiée à un « grand objet » de niveau mondial ou européen<sup>2</sup>. Nous tenons pour hypothèse que le cadre « local » doit être pris pleinement en compte, parce qu'il constitue un espace premier des enjeux concrets du DD en termes de politiques publiques (Hamman, 2008), à commencer par les aires urbaines.

Une autre généalogie s'ouvre alors, correspondant à des injonctions adressées à la ville au fil des siècles : la ville classique devait être « belle » (en respectant les notions de convenance et de bienséance), la ville moderne devait être « radieuse » (suivant Le Corbusier), la ville contemporaine doit être « durable » (Monin, Descat & Siret, 2002). En cela, le registre très actuel du DD peut être rapporté à des questionnements déjà anciens, de dysfonctionnements sinon de malaises : « Le monde est malade. Un réajustement s'impose », lançait Le Corbusier en 1935 ! (1964, p. 92). De même, une entrée par les études urbaines permet d'observer comment s'opèrent des appropriations depuis la

---

<sup>1</sup> Gro Harlem Brundtland, alors Premier ministre de la Norvège, a présidé de 1983 à 1986 la Commission de l'ONU sur l'environnement et le développement.

<sup>2</sup> Perspective que retient une part significative de la littérature. Par exemple, Berny (2008) étudie « les ressources de réseau et d'information, [comme] conditions et facteurs de changement de l'action collective » dans le cas du lobbying des organisations non gouvernementales internationales d'environnement à Bruxelles (p. 97).

notion d'« écologie urbaine », bien en amont de l'apparition du vocabulaire du DD. Initialement associé aux travaux de l'École de Chicago, ce courant s'est ouvert à d'autres approches, qui interrogent la construction de l'action publique intégrant l'écologie en tant que cause, et mobilisent la notion de réseau pour dépasser la distinction courante nature/culture (Rudolf, 2008).

De ce point de vue, la thèse de Christel Bosc (2003) consacrée à l'émergence et à la négociation des politiques environnementales locales à Lyon et à Montpellier met en évidence le fait que ce n'est pas n'importe quel DD qui s'est imposé dans les collectivités territoriales. Christel Bosc y décèle la « forme néo-libérale d'une rhétorique environnementaliste », prenant la place de celle de « la nature », dont les « naturalistes » revendiquaient auparavant le monopole de l'expertise. Le terme DD traduirait ainsi la prise en compte, dans les politiques locales, de revendications écologistes ne remettant plus en cause l'ordre économique. Se penchant sur l'expression *sustainable development* et sur les avatars de sa traduction en français, l'auteur avance que le passage du développement *soutenable* au développement *durable* s'accompagne d'une mise à l'écart des revendications écologistes les plus fortes. Comme l'a relevé Maurice Wintz (2008), la construction sémantique du DD comme ses mises en œuvre ne se départissent guère d'une imposition de sens où le développement industriel et l'objectif de croissance demeurent centraux.

Dans ce contexte, ce livre traite des enjeux de la « territorialisation » du DD dans les espaces urbains<sup>3</sup>, peu examinés à ce jour<sup>4</sup>. Il le fait en se situant dans le prolongement d'un rapport de recherche<sup>5</sup> du Centre de recherche et d'étude en sciences sociales (CRESS, EA 1334) de l'Université de Strasbourg au Plan Urbanisme Construction Architecture du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, au sein de la Plate-forme d'Observation des Projets et des Stratégies Urbaines (POPSU)<sup>6</sup>.

---

<sup>3</sup> Cette focale n'exclut en rien le fait que des pratiques de DD territorialisées peuvent s'inscrire dans des espaces plus vastes, par exemple régionaux, impliquant aussi des zones rurales sur certains projets.

<sup>4</sup> Exception faite, notamment, de l'ouvrage collectif dirigé par Da Cunha, Knoepfel, Leresche & Nahrath, 2005.

<sup>5</sup> Cf. Blanc, Hamman & Henninger, 2007 et 2008a.

<sup>6</sup> Que Maurice Blanc, professeur de sociologie urbaine à l'UFR des Sciences sociales, pratiques sociales et développement de l'Université de Strasbourg, Directeur du CRESS durant la période de cette recherche, reçoive également la marque de notre sincère reconnaissance pour l'attention permanente qu'il a accordée à ce projet... et pour tout le reste !

## 1. Aspects méthodologiques de la recherche

Notre étude, menée de fin 2006 à 2008, ne constitue donc pas une recherche autonome ; elle s'inscrit dans un programme existant, autour de six grandes villes françaises : Bordeaux, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes et Toulouse, sur le volet comparatif<sup>7</sup> en termes de prise en compte du DD dans les projets et les stratégies urbaines. On sait qu'en urbanisme les notions de projet et de stratégie ont suscité des définitions plurielles. Le projet peut « décrire un système d'intentions, une stratégie de développement d'un territoire comportant une forte dimension politique, ou avant tout la mise en forme spatiale de ces intentions » (Bacqué *et al.*, 2007, p. 95 sq.). Fréquemment, on considère que le projet urbain est davantage l'expression d'une idée, alors que le programme traduit cela de façon détaillée – on pense à la distinction classique de Manuel Castells (1977) entre le projet et la planification urbaine, c'est-à-dire la stratégie. Nous voyons d'abord dans le projet l'idée d'élaborations collectives (par opposition à ce qui a pu être un modèle « technocratique » étatique symbolisé dans la construction des grands ensembles : Chalas, 1998), enjeu d'importance pour une analyse du DD urbain – des ouvrages récents l'ont montré (Tsiomis, 2007 ; Tsiomis & Ziegler, 2007).

Dans ce cadre, il s'est agi pour nous d'aller plus loin que la simple étude documentaire « à distance », en menant en 2007 des enquêtes de terrain dans les six aires urbaines considérées, à travers :

- l'observation ethnographique, par coups de sonde.
- la constitution par Chr. Blanc et F. Henninger, lors des séjours de terrain, d'une base de données photographique correspondant aux espaces et aux problématiques enquêtés.
- la collecte de nombreux documents sur place, de différents statuts.

---

<sup>7</sup> Tandis que, dans chaque ville, ont été associées au POPSU des équipes locales de chercheurs, en particulier de l'école d'Architecture de Bordeaux (laboratoire Profession Architecture Ville et Environnement, en coopération avec le CERVL-SPIRIT), de l'école d'Architecture de Lille (en coopération avec l'Université de Lille 1, IAUL/Géo et laboratoire HVT, et des équipes de TRACES-INRETS, Villeneuve d'Ascq, et du CERAPS, Université de Lille 2), de l'institut d'Urbanisme de Lyon (Université de Lyon 2, en coopération avec le laboratoire RIVES-ENTPE et l'équipe Développement Urbain, UMR 5600 Environnement Ville Société), de l'Université de Montpellier 3, UMR Mutation des Territoires en Europe, GREGAU (en coopération avec le CEPÉL, Université de Montpellier 1, et l'école d'Architecture de Montpellier), l'école d'Architecture de Nantes (laboratoire LAUA), et l'Université de Toulouse 2 (CIEU, en collaboration avec l'école d'Architecture de Toulouse).

- la diffusion de questionnaires auprès d'habitants et d'utilisateurs, pour obtenir des informations sur la perception d'un certain nombre de projets et d'actions locales.

- et, surtout, la conduite d'entretiens approfondis, en ciblant différents groupes d'acteurs qui ont à connaître des questions de DD urbain : élus, personnels techniques et administratifs des collectivités, associatifs et experts<sup>8</sup>.

Cette combinaison d'approches empiriques permet de mieux saisir des situations réticulées en pratique, s'agissant de penser le DD urbain dans la fabrique de la ville<sup>9</sup>. Cet ouvrage souhaite les restituer en offrant au lecteur, dont les attentes peuvent être différentes – plutôt analytiques ou plus en phase avec les questions opérationnelles ou encore le contenu des interventions concrètes en DD –, plusieurs niveaux d'entrée dans les problématiques déclinées. C'est en particulier pourquoi nous avons souhaité lier les mises en perspective et, à mesure de l'avancée des développements, l'effort de théorisation avec le rendu des matériaux de première main recueillis sur place : de larges extraits d'entretiens viennent appuyer nos interprétations, visibles à travers une mise en page spécifique ; les uns pourront s'y plonger, les autres passer plus rapidement.

## **2. Penser le développement durable urbain dans la fabrique de la ville**

### ***2.1. Le développement durable urbain ou le succès du flou***

Le point de départ de la recherche repose sur le constat du flou qui entoure la notion de DD, et plus encore ses usages. Avec pour objectif de conjuguer les dimensions économique, environnementale et sociale, en se situant à l'intersection du « viable », du « vivable » et de l'« équitable »<sup>10</sup>, le DD s'apparente à un « mot-valise ». Il suffit d'écouter cette chargée de mission à Nantes : « Aujourd'hui, il n'y a pas consensus sur ce qu'on entend par DD. [...] On a beaucoup de ré-

---

<sup>8</sup> Le travail d'enquête et son rendu dans le cadre du rapport remis au PUCA ont été menés avec la participation de Flore Henninger, en tant que chargée d'étude contractuelle au CRESS pour des missions relatives au programme POPSU.

<sup>9</sup> Ce livre se comprend en relation avec l'ouvrage collectif *Penser le développement durable urbain : regards croisés*, tiré des contributions de deux journées d'étude organisées à Strasbourg dans le cadre du CRESS en mars 2007 et mars 2008, sous la responsabilité de Philippe Hamman (Hamman, 2008).

<sup>10</sup> « Viable », à l'intersection de l'économique et de l'écologique, « vivable », à l'intersection de l'écologique et du social, « équitable », à l'intersection du social et de l'économique.

flexions qui sont tous azimuts. [Mais] c'est un objet qui est intégré dans nos manières de faire » (Nantes, 22/06/07). On connaît le paradoxe de la force du flou, explicité par Luc Boltanski (1982) relativement à la constitution des groupes sociaux : loin d'être un obstacle à sa diffusion, l'imprécision qui entoure le DD rend le thème apte à fédérer des expériences peu compatibles dans leurs déterminants, par un « effet barbe à papa » relevé en sociologie de la communication (Neveu, 1994, p. 88 sq. ; la métaphore est empruntée à Erving Goffman). Parmi d'autres, le commentaire de cette présidente d'une association environnementale lilloise est saisissant :

Le vocable a été largement utilisé, récupéré, annexé par quantité de gens, jusqu'à des marchands d'armes. En tant qu'association, on reçoit régulièrement le rapport annuel sur la conformité environnementale et sociale, que toutes les entreprises cotées en bourse sont obligées d'émettre [...]. Mais on a reçu [un tel rapport] d'une grande entreprise britannique d'armes qui nous démontre qu'elle les fabrique en toute propreté et dans le respect de ses ouvriers. On affiche soi-disant du DD parce qu'on ne rejette plus d'arsenic dans les rivières, mais on fabrique des objets de mort. Donc le vocable de DD a été récupéré, utilisé à toutes les sauces, y compris marketing, ce qui explique qu'un certain nombre de personnes ne veulent plus en parler. Moi, je ne suis pas de cet avis, je pense que le mot existe et ce n'est pas parce qu'il est détourné de son sens, c'est comme liberté et démocratie ! (Lille, 05/06/07).

## **2.2. L'extension du répertoire du DD, entre dimension « multi » et « inter »**

Le signifiant fédérateur du DD urbain est principalement décliné sous deux aspects. D'abord, ressort la dimension « multi », soit des enjeux qui irriguent toute l'action publique locale et s'incarnent avec peine en un interlocuteur unique, tant ils relèvent d'une multiplicité d'acteurs et de services dans l'architecture des collectivités territoriales. Le propos de ces deux fonctionnaires du pôle Environnement et Transports de l'agglomération de Montpellier l'illustre :

– Le DD, c'est un sujet extrêmement vaste. Ça commence avec les problèmes d'étalement urbain, par exemple, et ça va jusque quand on travaille un projet. [...] Le DD, c'est quelque chose en accordéon. Qu'on regarde par le petit bout ou par le grand bout de la lorgnette ; – Je dirais même que c'est l'ensemble du service public de l'agglomération [...] ; – Je pense aussi au service du développement économique, qui s'occupe de toutes les zones d'activités, et des services de l'urbanisme, qui ont aussi une vision DD ; – Moi je pense que c'est quelque chose de réellement intégré dans notre structure, vis-à-vis de l'ensemble des agents qui travaillent dans ce but de service public de proximité (Montpellier, 28/02/07).

Cette difficulté à identifier la dimension « multi » du DD urbain tient à la diversité des cadres de définition et d'action : il en va d'échelles et d'acteurs multiples, autant que de compétences, de secteurs, d'instruments qui ne sont pas moins divers. Dans la définition locale du DD urbain qu'il formule, ce fonctionnaire de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) le laisse paraître :

[Le DD.] c'est faire des actions aujourd'hui qui ne compromettent pas le développement de demain. À mon avis, ça se décline dans tous les champs de la politique urbaine, et pour ce qui est du cadre des politiques d'aménagement et de développement urbain, c'est la lutte contre l'étalement, la priorité aux transports collectifs, la ville de proximité, la densification urbaine et le développement urbain. Il y a aussi beaucoup d'autres champs : [...] des matériaux pour faire des granulats [...], comment avoir des transports économes en énergie, *quid* des véhicules électriques, de l'utilisation des digesteurs ? C'est un vaste sujet (Bordeaux, 05/03/07).

Corrélativement, se dégage un aspect « inter », selon lequel la propriété première des politiques de DD urbain tiendrait à leur transversalité, doublée de celle du profil des acteurs qui les portent :

Moi, je suis un être à vocation transversale, puisque les directions ont des vocations thématiques : développement urbain, déplacements, projets économiques, environnement, voirie, etc. Alors, le grand problème, c'est comment on met tout ça en œuvre intelligemment sur un territoire, comment on organise la transversalité et ce qu'on appelle le projet urbain. Moi, j'ai un rôle de veille stratégique et d'animation de la transversalité. Je suis depuis très longtemps à la CUB, j'ai fait pas mal de services, j'ai fait les transports, la voirie, de l'aménagement, de l'urbanisme, donc je suis un peu transversal, note ce responsable du pôle Aménagement et Habitat de la CUB (Bordeaux, 05/03/07).

Ce sentiment correspond à une idée de passages, où le DD urbain n'est pas compartimenté, et se joue dans sa capacité à être intégré au niveau des intersections. Ceci renvoie plus largement à un changement de sens autour de la thématique du DD depuis les années 1990. Monte en puissance l'idée de retrouver des totalités, par rapport aux représentations plus « opérationnelles » forgées au cours des décennies 1960-1970 : les dimensions sociales et symboliques apparaissaient assez peu dans les approches en termes d'écosystème ou de métabolisme urbain. Au milieu des années 1980, portée par l'écologie politique dans sa diversité du moment, il y eut une tentative de mettre en œuvre une écologie urbaine. Mais la ville continuait d'apparaître comme un objet rétif à l'« écologiquement correct » ; il a fallu un certain temps pour qu'on commence à parler de « ville durable » (revue *Urbanisme*, 2002 ; Rudolf, 2008). Désormais, le DD est davantage lu comme un levier de transformations des politiques locales, à travers un effort de cohérence

entre différents services, niveaux d'action et compétences territoriales (*Le Débat*, 2001 ; *Annales de la recherche urbaine*, 2002 ; Vivien, 2003 ; Émelianoff, 2004). Le défi du DD tient alors dans la production de transversalité ; un fonctionnaire du Grand Lyon le traduit, lorsqu'il invite à ne pas tout ramener au seul pan environnemental : « Je crois qu'il y a une vraie difficulté, c'est que dans la polysémie du terme DD, aujourd'hui le DD est parfois trop entendu sur son seul volet environnemental, et parfois on a du mal à mettre du contenu sur les deux autres volets, et à croiser effectivement les trois piliers du DD » (Lyon, 09/07/07).

En correspondance avec cette réalité des pratiques, les politiques environnementales occupent une place importante dans cet ouvrage, mais en restituant les dynamiques et les chaînages plus larges, socio-politiques et économiques, dans lesquels elles s'insèrent. C'est pourquoi nous privilégions, plutôt qu'une entrée par les secteurs du DD urbain<sup>11</sup>, l'hypothèse du passage du « multi » à l'« inter » dans sa mise en œuvre. L'approche processuelle qui en découle permet de comprendre par qui et dans quel contexte est porté le DD, et non uniquement sur quoi il porte en termes de projets urbains.

Cette problématique relationnelle invite à tenir une quadruple focale portant sur les compétences et les échelles des acteurs (1<sup>re</sup> partie), sur les enjeux communicationnels et politiques d'affichages locaux (2<sup>e</sup> partie), sur les instruments et dispositifs techniques des projets (3<sup>e</sup> partie), et sur l'appréhension des dispositifs participatifs reliés aux projets urbains en DD (4<sup>e</sup> partie). Au terme de ce cheminement, le DD urbain apparaît inscrit dans un ensemble (localement fluctuant) de chaînages, qui le situent résolument dans des espaces d'interrelations, sinon des intersections, mus par des passeurs et des circulations, dont un modèle d'analyse sociologique par les traductions et les transactions sociales permet d'approcher les rapports complexes entre discours et réalités (5<sup>e</sup> partie).

---

<sup>11</sup> Laquelle méconnaît les interdépendances spatiales des systèmes urbains (Voiron-Cancio, 2005).



Pistes cyclables à Nantes et à Lyon  
Station de Vélo'V à Lyon<sup>1</sup>



---

<sup>1</sup> Photographies prises à Lyon par Christine Blanc et Flore Henninger.